

CHARTRE DE LA SENSIBILISATION

Les CAUE ont vocation à « promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement », à travers des actions indissociables de conseil, de formation et de sensibilisation. La sensibilisation aux enjeux de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage est donc un **pilier fondateur** des CAUE.

Ensemble, nous souhaitons renforcer la dynamique de notre réseau, en formalisant les **principes et objectifs** qui encadrent la démarche de sensibilisation, tout en rappelant la valeur de l'ancrage territorial des CAUE, garant d'une réponse adaptée aux spécificités locales et à leurs publics : citoyens, scolaires, élus et professionnels.

DÉFINITION

Notre cadre de vie est un bien commun.
La sensibilisation invite à le considérer, c'est-à-dire à s'y intéresser, à le découvrir et à penser son avenir. Elle est un levier fondamental activé par le réseau des CAUE pour promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. En donnant des clés de compréhension à tous et à chacun, elle rend possible l'engagement vis à vis de ce qui nous entoure.

" Notre cadre de vie est un bien commun "



PRINCIPES FONDATEURS

La sensibilisation repose sur le socle de principes fondateurs des CAUE, qui, ensemble, nourrissent notre démarche culturelle :

1 indépendance de l'acte professionnel, pour diffuser une information objective et permettre des choix éclairés

2 transdisciplinarité, pour répondre à la complexité des problématiques

3 proximité, pour adapter les actions aux réalités de chaque territoire

4 ouverture, pour garantir l'écoute et le respect des publics.

SENSIBILISER : L'APPROCHE DES CAUE

↘ VERS UNE CAPACITÉ D'AGIR

En dépassant la transmission de connaissances, la sensibilisation **façonne une culture collective** du cadre de vie. En éveillant la curiosité et en initiant chacun et chacune aux valeurs et enjeux de nos espaces, elle renforce l'appartenance aux territoires et suscite la volonté d'agir en tant que citoyens.

Face aux défis contemporains, elle **rappelle que chaque aménagement a un impact** sur le patrimoine, les écosystèmes, la santé et la qualité de vie. En outillant nos publics pour comprendre ces enjeux, elle les incite à interroger leurs pratiques et l'avenir de leurs territoires.

Enfin, la sensibilisation **renforce la cohésion sociale** en cultivant une responsabilité partagée. En impliquant citoyens, élus et acteurs locaux, elle crée des espaces inclusifs et ancre la vision du cadre de vie comme un bien commun pour le vivant.

↘ UNE ATTENTION À TOUS LES PUBLICS

Les actions de sensibilisation des CAUE s'adressent à des publics variés, avec des approches adaptées pour donner envie à chacun de participer et de se sentir concerné :



Grand Public : éveiller une curiosité individuelle et un intérêt général pour le cadre de vie, en fournissant des connaissances accessibles et capables de créer de l'engagement ;



Jeunes et scolaires : stimuler leur imagination, enrichir leurs bases culturelles et citoyennes pour favoriser leur émancipation ;



Élus et services de l'État : offrir des outils et des connaissances pour soutenir une prise de décision éclairée et des projets concertés ;



Professionnels : partager des principes de qualité environnementale et faire évoluer les pratiques.

Au-delà des interactions entretenues par les CAUE avec ces publics, il s'agit de faciliter le dialogue entre ces publics, en créant les conditions de l'échange.

↘ DES APPROCHES PARTAGÉES

Un ensemble d'approches guident nos pratiques de sensibilisation, pour en garantir à la fois la qualité et la cohérence :



Dialogue : La sensibilisation implique un dialogue permanent. Ce n'est pas un processus à sens unique, mais un échange qui permet de nourrir notre connaissance des publics et des territoires vécus.



Adaptation : Dans une pratique de médiation culturelle et pour toucher tous les publics, l'adaptation est au cœur de l'action de sensibilisation.



Partenariat : Les CAUE contribuent à l'animation des territoires en travaillant avec l'ensemble des acteurs de la citoyenneté et du cadre de vie.



Expérimentation : Le test, l'enrichissement, le renouvellement des méthodes et des approches font partie intégrante d'une démarche centrée sur la rencontre avec les usagers et l'adaptation aux publics.



Durée : Tout changement prend du temps. Ainsi, la sensibilisation s'inscrit dans le temps long et fait l'objet d'une réflexion approfondie, en amont comme en aval des actions déployées.

L'expertise des CAUE s'appuie sur le **travail en réseau** et le partage d'expérience et d'outils, au profit du service rendu aux publics. L'évaluation et la formation permettent l'amélioration continue de nos pratiques.

Avec cette charte, la sensibilisation s'affirme comme un levier essentiel pour une prise de conscience et une **responsabilisation** de l'ensemble des publics. L'enjeu est de **rendre sensible** en suscitant la curiosité, en élargissant le champ des possibles et en invitant au dialogue.